



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 février 2025

**Sous la présidence** de M. MEHL Raphaël, Maire

Conseillers élus : 13

Présents : 10

Date de convocation :  
12/02/2025

Compte-rendu affiché  
le 21/02/2025

**Membres présents** : MEHL Raphaël, KREMMEL Nicolas, WENDLING Yannick,  
ERTZ Elodie, HAMMANN Marie, LAPP Kathy, MORIN Franck,  
RICHERT Edith, STAATH Jean-Baptiste,  
VAUTRIN Nicolas

**Membre absent excusé** : SCHAAL Pierre-Yves, VAUTRIN Thierry, SOULIER Evelyne

**Membres absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : HAMMANN Marie

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
3. Rénovation Salle Polyvalente et Stand de Tir : retours offres tarifaires
4. Location du logement communal au 2ème étage
5. Informations diverses

### 1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

HAMMANN Marie a été désigné secrétaire de séance.

### 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

### 3. Rénovation Salle Polyvalente et Stand de Tir : retours offres tarifaires

Le 1<sup>er</sup> adjoint présente les retours des chiffrages entreprises mis à jour début février 2025.  
En synthèse :

Budget projet		Chiffrages au 18/02/2025	
Poste	Montant	Poste	Montant
Trésorerie	560 000€	Salle des fêtes	741 889,20€ TTC
CEA SDF	50 000€	Stand de tir	236 262€ TTC
CEA Tir	100 000€	Honoraires	98 888,40€ TTC
DETR SDF	70 000€	<b>Total</b>	<b>1 077 039,60 TTC</b>
DETR Tir	60 000€		
Prêt relai	150 000€		
Vente terrain	30 000€		
Participation tir	20 000€		
<b>Total</b>	<b>1 040 000€</b>		

→

**37 000€ manquants**  
+ potentiellement

Reprise struct. : gros œuvre **113 427€**  
Ou reprise struct. : ossature bois **51 000€**

Ces 2 nouvelles péripéties seront gérées de la manière suivante :

#### **Au niveau budgétaire**

2 nouvelles subventions potentielles de la **région Grand Est** ont été identifiées et qui pourraient permettre d'obtenir :

- Pour la salle polyvalente : Subvention « **Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services à la population – Aménagement durable des territoires** » :  
Taux d'intervention : 20% du montant HT, subvention plafonnée à 120 000€
- Pour le stand de tir : Subvention « **Campagnes sportives – Rénovation des infrastructures en milieu rural** » :  
Taux d'intervention : 50% du montant HT, subvention plafonnée à 20 000€

#### **Au niveau de la structure du stand de tir**

Des échanges avec l'ingénieur structure sont en cours afin d'étudier des solutions de contournement que celles préconisées actuellement et qui sont totalement hors budget.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,**

De valider la demande des 2 subventions de la région Grand Est susvisées et autorise le Maire à entamer les démarches nécessaires.

#### **4. Location du logement communal au 2ème étage**

Le Maire indique avoir procédé à une visite collective du logement situé au 2<sup>ème</sup> étage de l'ancienne école du village au 93 rue de l'école à Melsheim.

Cette visite a rassemblé une dizaine de personnes intéressées, le samedi 1<sup>er</sup> février 2025 à 14h (une communication sur le compte Facebook de la commune avait été faite pour l'occasion).

Bilan : une personne a manifesté fermement son souhait de louer le logement : Mr Patrick MOHR. Il est présenté les garanties financières qu'offre son dossier, et ces dernières étant satisfaisantes :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,**

d'octroyer la location du logement à Mr Patrick MOHR pour un loyer de 510€ par mois dont 90€ de charges.

#### **5. Informations diverses**

##### Travaux de lutte contre les inondations

Le 2<sup>ème</sup> adjoint en charge du suivi du projet indique que les travaux de construction du bassin de rétention touchent à leur fin. Les derniers travaux de finition et de mise en place de signalisation de sécurité seront effectués courant février.

Ont signé tous les membres présents ;  
Pour extrait conforme

Le Maire

La Secrétaire de Séance

Raphaël MEHL

Marie HAMMANN